

ADMINISTRATION ET BUREAUX, AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 29, RUE DE PROVENCE.

PAVAGE EN BOIS, SYSTEME STÉRÉOTOMIQUE BREVETÉ.

ATELIERS ET MAGASINS, 27, PORT GRENELLE, BARRIÈRE DE LA CUNETTE.

Exécuté à Paris dans les rues Neuve-des-Petits-Champs, Richelieu et de Provence.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AU CAPITAL D'UN MILLION,

Divisé en 10,000 Actions au porteur, de CENT FRANCS chacune.

Les avantages incontestables de ce système de pavage, par suite de trois années d'expériences à Londres et d'une année à Paris dans les rues les plus fréquentées, ont déterminé M. le préfet de la Seine et le conseil municipal à adopter les devis et les soumissions du comte de Liste, et ont provoqué un nombre tellement considérable de demandes, tant de la part de l'administration que de celle des propriétaires ou particuliers, que l'inventeur a dû faire un appel au public, afin de mettre cette opération au niveau des besoins manifestés.

aux résultats obtenus; — il ne se réserve une part que sur les bénéfices réalisés; — il autorise, avant tout, les actionnaires à prélever 4 p. 100 sur ces bénéfices.

Les fonds provenant de la souscription des actions seront convertis en rentes sur l'Etat, lesquelles seront déposées à la Banque de France.

Cette affaire se distingue donc éminemment de toutes celles de ce genre, en ce qu'elle est en pleine activité, qu'elle est livrée au public au moment où les essais ont complètement réussi, et lorsqu'elle n'offre plus d'autres chances à courir qu'une plus ou moins grande extension; enfin que les dépenses sont toutes prévues, déterminées, et que les recettes sont assurées d'avance par les commandes.

L'inventeur ne reçoit aucune indemnité pour les dépenses antérieures faites par lui pendant cinq années pour arriver à l'avenir d'une telle entreprise ne saurait être douteux, et il est facile de se convaincre par ce rapide exposé que les capitaux échangés contre des actions sont un placement d'argent aussi sûr qu'avantageux.

S'adresser, pour les renseignements et souscriptions d'actions, au siège de la Société, 29, rue de Provence.

GRAND DICTIONNAIRE ITALIEN-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ITALIEN.

Rédigé sur un plan entièrement nouveau, PAR J.-PH. BARBERI, Continué et terminé par MM. BASTI et CÉRATI. Deux très gros volumes in-4°, d'environ 2,500 pages à trois colonnes. Broché, 45 fr.; cart., 50 fr.; relié, 55 fr. — Chaque volume se vend séparément.

ASSURANCES SUR LA VIE ET PLACEMENTS EN VIAGER.

La Compagnie d'Assurances générales sur la vie, fondée en 1819, est la première établie en France, et la seule dont le fonds social soit entièrement réalisé. Ses capitaux effectifs s'élèvent à QUATORZE MILLIONS de francs, sur lesquels plus de 4 millions sont placés en immeubles sur Paris.

MAISON D'ACCOUCHEMENT CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS.

DE M^{me} MESSAGER, sage-femme de la Maternité de Paris, Place de l'Oratoire, 4, au coin de la rue du Coq, en face du Louvre. TRAITEMENT DES SUITES DE COUCHES ET DE LEUCORRÉE.

EAU CIRCASSIENNE

Prix: 5 fr. le Flacon. DUSSER breveté d'invention et de Perfectionnement. RUE DU COQ SAINT HONORE 15 au 1^{er}. Pour teindre à LA MINUTE les cheveux, moustaches et favoris en toutes nuances, reconnue seule tenant trois mois sans s'altérer. On teint les cheveux. (Euv. Affr.)

ADJUDICATIONS EN JUSTICE.

Etude de M^e CALLOU, avoué à Paris, boulevard Saint-Denis, 22 bis. Vente sur licitation entre majeurs et mineurs, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, séant au Palais de Justice, à Paris, une heure de relevée, en un seul lot,

D'UNE MAISON

et dépendances, sise à Paris, rue des Vieux-Augustins, 47. Adjudication le 2 juillet 1842. Mise à prix: 30,000 fr. Produit: 2,436 fr.

D'UNE MAISON

et dépendances, sise à Paris, rue de la Chaussée des Minimes, 7. Mise à prix: 36,000 fr. L'adjudication définitive aura lieu le samedi 2 juillet 1842.

D'UNE MAISON

avec cour, jardin en terrasse, écurie, remises et dépendances, sise à Paris, avenue des Champs-Élysées, 70. Produit, par bail qui expire le 15 juillet 1842, 9,000 fr.

DE 3 MAISONS

sises à Paris, l'une, rue d'Amsterdam, 4, formant le premier lot; sur la mise à prix de 90,000 fr.; l'autre, rue de Tivoli, 22, formant le deuxième lot; sur la mise à prix de 210,000 fr.;

TRAITEMENT DE LA BLENNORRAGIE

Brevet d'invention Par la COPAHINE-MEGE, et de perfectionnement. Pour la guérison des écoulements, on a tout à tour employé le Copahu et le Cubèbe: le Copahu qu'on a eu soin d'envelopper de capsules de toutes espèces conserve toujours ses principes irritants et infects qui délabrent les voies digestives et empoisonnent l'haleine; le Cubèbe, moins actif et tout aussi irritant, ne guérit pas, même à des doses très élevées.

SIROP DE THRIDACE

5 francs la bouteille. SIROP PUR DE LAITUE, sans opium, se trouve chez le plus puissant CALMANT de toute douleur et état nerveux, chaleur et insomnie, toux et irritations de poitrine. — PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.

LE DRAGON, COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Autorisée par Ordonnance du Roi, du 8 mai 1842. ÉTABLIE PLACE DE LA BOURSE, 8, A PARIS. ADMINISTRATEURS: MM. le général comte de Montlivault, président; le comte Casimir de Montlivault, le général comte Duchaffaut, Huët, Guespereau, le colonel de Courtigis, le comte Charles de Montlivault, le marquis de Drée, Goujet-Desfontaines, le colonel baron de Bourgoing, Lamulonnière, ingénieur.

VENTES MOBILIÈRES.

4^e A M^e Béchem, notaire, rue de Choiseul, 2. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE, Hôtel des commissaires-priseurs, place de la Bourse, 2.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Par acte sous seings privés en date du dix juin huit cent quarante-deux, enregistré; M. François-Henri DENPENSER, négociant, demeurant à Paris, rue du Renard, 5; et M. Pierre-François LÉDUC, négociant, demeurant aussi à Paris, rue de la Verrière, 68; ont dissous, à partir du seize juillet mil huit cent quarante-deux, la société formée entre eux pour l'exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie en demi-gros, par acte sous seings privés passé à Paris, le vingt-quatre février mil huit cent trente.

TERRE DES VAZOIS.

située commune de Prissac, canton de Belbèze, arrondissement du Blanc, département de l'Indre. Revenus: environ 8,292 fr. 80 c. Charges, environ 882 fr. 22 c.

LA TERRE DE CHAON

située commune de ce nom, canton de Lamotte-Beuvron, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher). Joli château construit à la moderne, beaux jardins, charmilles, parc, garenne, lac d'eau vive en face du château.

CONCORDATS.

Du sieur RAGOT, pharmacien à La Villette, le 28 juin à 11 heures (N^o 3059 du gr.); Pour entendre le rapport des syndics sur l'état de la faillite et être procédé à un concordat ou à un contrat d'union, et, au dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics.

DECLARATIONS DE FAILLITES.

Jugemens du Tribunal de commerce de Paris, du 20 juin 1842, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture audit jour: Du sieur LEHON, ex-notaire, commerçant, rue du Coq-Saint-Honoré, 9, et fixe l'ouverture au 15 mars 1841, nomme M. Moiney juge-

AVIS DIVERS.

MALADIE SECRETE, DARTRES et reliquats, guéris par les BISCUITS DÉPURATIFS du docteur OLLIVIER, approuvés par l'ACADEMIE de médecine. Il consulte rue des Prouvaires, n^o 10, à Paris, et expédie en province.

Taffetas Leperdriel.

L'un pour VESICATOIRES, l'autre pour CAUTERES, se délivrent en rouleau, jamais en boîte, faubourg Montmartre, 78.

PLUS DE MAL DE MER!!!

Plus de Vapeurs ni de Nausées!!! BONBONS DE MALTE. Approuvés par les Membres de plusieurs Sociétés savantes. Dépôt à Paris, rue Richelieu, 48, et dans tous les ports de mer.

DECES ET INHUMATIONS.

Du 18 juin 1842. Mme veuve Lambert, rue St Lazare, 138. — M. Blot, rue Saint-Nicolas-d'Antin, 14. — Mlle Jourdain, rue du Marché-St-Honoré, 17. — M. Guerech, rue Villodot, 15. — Mlle Ramaldy, passage des Messageries royales, 107. — M. Bourguemayer, rue du Faub.-Poissonnière, 74. — M. Patureau, rue de la Tableterie, 13. — M. Laquétier, rue Thévenot, 21. — Mme Vienne, rue Albouy, 14. — M. Courgeon, rue de la Fidélité, 8. — Mme Merle, rue Royale-St-Martin, 23. — M. Edgard, boulevard St-Denis, 9 bis. — Mme veuve Duchesne, avenue des Triomphes, 15. — M. Benoist, rue de Reully, 109. — Mlle Henry, rue du Regard, 18. — Mlle Pillore, rue de Grenelle, 40. — M. Rosé, rue du Petit-Bourbon, 18.

BOURSE DU 21 JUIN.

Table with 5 columns: 5 0/0 compt., Fin courant, 3 0/0 compt., Emp. 3 0/0, Naples compt., Fin courant. Values in francs.

CONCORDATS.

Du sieur RAGOT, pharmacien à La Villette, le 28 juin à 11 heures (N^o 3059 du gr.); Pour entendre le rapport des syndics sur l'état de la faillite et être procédé à un concordat ou à un contrat d'union, et, au dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics.

DECLARATIONS DE FAILLITES.

Jugemens du Tribunal de commerce de Paris, du 20 juin 1842, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture audit jour: Du sieur LEHON, ex-notaire, commerçant, rue du Coq-Saint-Honoré, 9, et fixe l'ouverture au 15 mars 1841, nomme M. Moiney juge-

DECLARATIONS DE FAILLITES.

Jugemens du Tribunal de commerce de Paris, du 20 juin 1842, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture audit jour: Du sieur LEHON, ex-notaire, commerçant, rue du Coq-Saint-Honoré, 9, et fixe l'ouverture au 15 mars 1841, nomme M. Moiney juge-

DECLARATIONS DE FAILLITES.

Jugemens du Tribunal de commerce de Paris, du 20 juin 1842, qui déclarent la faillite ouverte et en fixent provisoirement l'ouverture audit jour: Du sieur LEHON, ex-notaire, commerçant, rue du Coq-Saint-Honoré, 9, et fixe l'ouverture au 15 mars 1841, nomme M. Moiney juge-

Enregistré à Paris, le F. Reçu un franc dix centimes.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, IMPRIMEUR DE L'ORDRE DES AVOCATS, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 3^e.

Pour légalisation de la signature A. GUYOT, le maire du 2^e arrondissement,

